



Distribution: générale

Date: 27 mai 2016

Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2016/8-B/2

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Malawi 200692

Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience

	Coût (dollars É.-U.)		
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	158 814 192	206 756 152	365 570 345
Transferts de type monétaire et coûts connexes	52 882 251	21 171 344	74 053 595
Développement et augmentation des capacités	346 000	–	346 000
Coût total pour le PAM	249 273 430	257 402 346	506 675 776

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Projet de décision*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 257 millions de dollars É.-U. proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Malawi 200692 – Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience, ainsi que la prolongation de cette intervention pour une durée de neuf mois, du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017 (WFP/EB.A/2016/8-B/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique australe
courriel: chris.nikoi@wfp.org

Mme C. Ushiyama
Directrice de pays
courriel: coco.ushiyama@wfp.org

Nature de l'augmentation budgétaire

1. Du fait de la sécheresse actuelle, liée au phénomène El Niño et à d'autres perturbations d'ordre météorologique, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévit au Malawi pour la cinquième année consécutive, et elle devrait persister jusqu'à la prochaine récolte en 2018¹; le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë devrait atteindre son plus haut niveau depuis la crise alimentaire de 2005/06. Les résultats de l'étude annuelle menée par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi devraient être communiqués dans les prochaines semaines; en attendant, le Comité prévoit qu'au moins 5 millions de personnes auront vraisemblablement besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pendant la période de soudure 2016/17, ce qui est nettement supérieur à l'estimation initiale. Il se pourrait que la période de soudure commence en août 2016, et non en octobre.
2. Cette sixième révision budgétaire de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Malawi 200692: i) permettra au PAM de faire face aux besoins alimentaires immédiats de jusqu'à 4,5 millions de bénéficiaires pendant la saison de soudure 2015/16, ce qui portera à 5,3 millions le nombre total de bénéficiaires ciblés pendant la période couverte par l'intervention; et ii) prolongera l'IPSR de neuf mois, jusqu'au 31 décembre 2017, afin de permettre de poursuivre les activités de redressement et de renforcement de la résilience, et de préparer la période de soudure 2017/18.

Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités en cours

3. L'IPSR 200692 prévoyait au départ de cibler jusqu'à 2,8 millions de bénéficiaires pendant trois périodes de soudure, entre décembre 2014 et mars 2017, moyennant:
 - l'apport de secours vitaux, sous la forme de vivres ou de transferts de type monétaire, aux populations en situation d'insécurité alimentaire pendant les périodes de soudure;
 - l'offre d'un appui au rétablissement des moyens d'existence et au renforcement de la résilience des ménages et des communautés vulnérables face aux pénuries alimentaires pendant la période de soudure; et
 - la mise en œuvre de programmes d'assistance nutritionnelle afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments pendant les 1 000 jours suivant la conception.
4. L'intervention est conforme à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) et à la stratégie régionale d'exécution pour l'Afrique australe². Elle contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 2 et 3, et va dans le sens du Défi Faim zéro et des objectifs de développement durable 2, 5 et 17. Elle appuie la Stratégie de croissance et de développement du Malawi, et concorde avec les politiques nationales en matière de soutien social, de gestion des risques de catastrophe et de nutrition.

Recommandations issues de la réévaluation

5. Environ 57 pour cent des 17 millions d'habitants que compte le Malawi sont pauvres et 28 pour cent entrent dans la catégorie des plus démunis. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural et les ménages dirigés par une femme sont plus durement touchés que ceux ayant un homme à leur tête. Cinquante et un pour cent des ménages dirigés par une femme sont en situation d'insécurité alimentaire grave, contre 38 pour cent des ménages ayant un homme à leur tête³. Le Malawi se classe au 174^{ème} rang sur 189 pays d'après l'indice de la faim dans le monde 2015.

¹ La programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence indique que dans certains districts, pour pouvoir se remettre de ce qu'ils ont subi, la plupart des ménages victimes d'un choc devraient être préservés de tout autre bouleversement pendant au moins deux années consécutives.

² D'après les connaissances acquises en matière de prise en compte généralisée de la problématique hommes-femmes dans le cadre de l'initiative conjointe d'apprentissage du PAM et de l'Institut sur les études du développement.

³ Bureau national des statistiques. 2014. *Integrated Household Panel Survey Report 2014*. (IHPS 2014). Zomba.

- L'inflation était de 22 pour cent en mars 2016. Le Malawi importe 12 pour cent des produits alimentaires qui lui sont nécessaires.
6. Le secteur agricole représente 35 pour cent du produit intérieur brut et fournit 80 pour cent des produits exportés. La petite agriculture, qui représente 90 pour cent des terres agricoles, se caractérise par de faibles rendements, une certaine vulnérabilité face aux chocs d'origine météorologique, des prix défavorables et des installations de stockage inadéquates.
 7. Des précipitations irrégulières et inférieures à la moyenne, puis les pertes de récoltes associées au phénomène El Niño, ont nui à la campagne agricole de 2015/16⁴. Les régions du sud et du centre, qui représentent respectivement 69 pour cent et 31 pour cent de la population touchée, sont les plus durement éprouvées. Le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement de l'eau prévoit un déficit de 1,07 million de tonnes de maïs, soit un recul de 12 pour cent par rapport à la campagne de 2014/15 et 32 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années. La production céréalière est inférieure à la moyenne pour la deuxième année consécutive.
 8. Le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire d'urgence augmentera nettement dans les 18 prochains mois, et probablement encore après. En attendant les résultats de l'étude annuelle du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi, qui devraient être communiqués en juin, on estime que 5 millions de personnes risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire et d'avoir besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pendant la période de soudure 2016/17, qui pourrait commencer dès le mois d'août. Certaines auront besoin d'une aide après la période de soudure, cette assistance devant appuyer le redressement et contribuer à renforcer la résilience. Il semblerait que le phénomène La Niña puisse avoir des répercussions sur la sécurité alimentaire en 2017/18.
 9. Le 12 avril 2016, le Gouvernement a déclaré l'état de catastrophe nationale, soulignant que la plupart des districts frappés par les inondations et la sécheresse début 2015 étaient les mêmes que ceux touchés par l'épisode d'El Niño en cours. Le Président a lancé un appel aux donateurs, au système des Nations Unies, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales (ONG) pour obtenir des secours d'urgence.
 10. Les taux de malnutrition et de carences en micronutriments sont élevés; le taux de retard de croissance est de 42 pour cent et celui d'insuffisance pondérale de 13 pour cent; l'anémie touche 63 pour cent des enfants et 38 pour cent des femmes enceintes et des mères allaitantes⁵. Au niveau national, le taux de malnutrition aiguë globale s'établit à 4 pour cent, mais il pourrait s'accroître du fait de facteurs aggravants tels que l'insécurité alimentaire aiguë, le manque de diversité du régime alimentaire, la maladie, le manque d'assainissement et d'hygiène ou encore les inégalités entre les sexes, qui contribuent tous à la dénutrition. Seuls 15 pour cent des enfants de moins de 5 ans reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable, et 27 pour cent seulement ont une alimentation suffisamment diversifiée⁶. Les femmes et les enfants sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et les femmes risquent davantage que les hommes d'être touchés par la pauvreté, car elles ont peu accès à la terre et les possibilités de génération de revenus qui s'offrent à elles sont limitées.
 11. Le suivi récemment effectué sur le terrain indique une augmentation du nombre de personnes vivant avec le VIH et de personnes sous traitement antituberculeux qui souffrent de malnutrition, la prévalence étant plus élevée chez les femmes, en grande partie en raison des niveaux de pauvreté plus élevés et d'autres facteurs socio-économiques⁷. Le nombre d'admissions dans les dispensaires pour des cas de malnutrition aiguë modérée a été multiplié par quatre depuis

⁴ Au Malawi, la campagne agricole coïncide avec la période de soudure allant d'octobre à mars.

⁵ Bureau national des statistiques et ICF Macro, 2011. Selon les critères de l'Organisation mondiale de la Santé, les taux supérieurs à 30 pour cent sont jugés "graves".

⁶ Bureau national des statistiques. Juillet 2015.

⁷ Bureau national des statistiques. 2012. *Integrated Household Survey*, septembre 2012. Zomba.

janvier 2016⁸. Une enquête nutritionnelle menée en juin permettra de disposer de données actualisées à cet égard.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

12. Les besoins en matière de secours et de redressement pendant la période de soudure 2016/17 dépassent de beaucoup ceux envisagés à l'origine par l'IPSR 200692. La présente révision budgétaire permettra au PAM d'amplifier ses opérations de secours afin de venir en aide à jusqu'à 4,5 millions de bénéficiaires; les 500 000 autres personnes en situation d'insécurité alimentaire seront prises en charge par un groupement d'ONG internationales. La composante relative au redressement sera transposée à plus grande échelle pour porter secours à 275 000 personnes en 2017. Le nombre total des bénéficiaires ciblés devant recevoir une assistance pendant la durée de l'intervention passera à 5,3 millions.

Secours

13. Cette composante prévoit la fourniture de secours alimentaires ciblés pendant la période soudure, sous la forme d'assortiments alimentaires adaptés aux besoins nutritionnels et de transferts de type monétaire destinés aux ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë, notamment ceux comptant des personnes vivant avec le VIH ou des patients tuberculeux.
14. Lorsque cela sera possible, la participation à des activités complémentaires à faible risque et de faible technicité⁹ et à des activités de communication relatives au changement social et à l'évolution des comportements sera encouragée pour accélérer le redressement. Les normes de travail prennent en compte les vulnérabilités spécifiques à chaque sexe. En coordination avec les partenaires, les activités de communication relatives au changement social et à l'évolution des comportements sont axées sur la nutrition, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la problématique hommes-femmes et la protection. Elles s'adressent également aux hommes afin qu'ils ne soient pas tenus à l'écart de la responsabilité des soins.
15. Cette composante sera mise en œuvre et progressivement transposée à plus grande échelle entre août 2016 et avril 2017; elle concernera au départ 1 million de personnes et atteindra le nombre maximal de 4,5 millions de bénéficiaires entre janvier et avril 2017. Une assistance sera fournie dans les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans tous les districts répertoriés par le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë seront ciblés selon les critères définis dans le programme conjoint d'assistance alimentaire d'urgence, y compris ceux possédant moins de 2 acres (0,8 hectare) de terre, ne touchant pas véritablement de salaire ou dépourvus de possibilités régulières de gagner un revenu, n'ayant que peu de bétail et disposant d'un stock de vivres qui ne durera pas plus de trois mois après la récolte. Les ménages déplacés, les ménages comptant des malades chroniques et ceux dirigés par une femme ou des personnes âgées seront prioritaires.
16. En fonction des constatations qui seront issues de l'étude de marché que doit conduire prochainement le Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Malawi et de considérations liées au rapport coût-efficacité, des transferts de type monétaire seront effectués dans les zones où les marchés fonctionnent. D'après une analyse de l'efficacité relative par rapport au coût, effectuée à l'aide de la valeur Oméga, les prix actuels sur les marchés jouent encore en faveur de la mise en œuvre de transferts de type monétaire dans les zones déjà visées par les recommandations issues de l'étude de marché effectuée par le Comité en juin 2015. Environ 80 pour cent des bénéficiaires du PAM pourraient donc recevoir des rations alimentaires et les 20 pour cent restants, des transferts de type monétaire. Des systèmes de téléphonie mobile ou des comptes bancaires seront utilisés, conformément aux accords à long terme conclus avec Standard Bank et Airtel Money¹⁰. Le PAM choisira les mécanismes de distribution sur la base d'une évaluation des

⁸ Suivi assuré conjointement par le PAM, l'UNICEF et le Ministère de la santé, avril 2016.

⁹ Y compris l'utilisation de techniques permettant un gain de temps, comme les fourneaux à bon rendement énergétique, afin d'alléger la charge de travail des femmes.

¹⁰ Les femmes représentent près de 80 pour cent des destinataires enregistrés devant bénéficier de transferts aussi bien en nature que de type monétaire.

capacités des réseaux de téléphonie mobile et de questions connexes. La valeur des transferts pourra être modifiée en fonction de la variation des prix locaux au détail.

17. Des aliments nutritifs spécialisés seront fournis aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 23 mois dans les ménages bénéficiant des distributions générales de vivres, afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments: les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront du SuperCereal et les enfants, du SuperCereal Plus. Les ménages comptant des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de 6 à 23 mois qui bénéficient de transferts de type monétaire recevront une somme supplémentaire en espèces pour acheter des denrées tels que des œufs, du poisson ou d'autres produits d'origine animale. La valeur de ce transfert a été revue afin de tenir compte du prix de ces produits sur le marché, à la suite de la décision, prise en consultation avec les modules de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de remplacer les produits frais par du SuperCereal en raison de sa disponibilité limitée sur les marchés dans les zones reculées. Des activités de communication relatives au changement social et à l'évolution des comportements, ainsi que des activités axées sur l'éducation nutritionnelle seront mises en œuvre pour garantir que les fonds en espèces sont utilisés pour acheter des aliments appropriés riches en nutriments.

Redressement

18. Cette composante continuera de comprendre des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et Espèces pour la création d'actifs (ECA), qui seront destinées aux ménages comptant des membres aptes au travail et seront associées à des séances axées sur la communication relatives au changement social et à l'évolution des comportements¹¹. Elle a pour objectif d'associer le redressement rapide et la création d'actifs productifs à l'aide de technologies permettant de faire des économies de main-d'œuvre et de temps, et donc de contribuer à la résilience des communautés et des ménages en accroissant la production et le nombre d'activités rémunératrices, en réduisant les risques de catastrophe et en favorisant l'autosuffisance.
19. Les analyses relatives aux moyens d'existence saisonniers montrent que des années consécutives de choc entraînent un délai de récupération plus long entre les crises. Conformément aux recommandations issues d'une récente évaluation de l'IPSR 200692, les activités 3A et ECA seront planifiées compte tenu des saisons jusqu'en décembre 2017 afin d'améliorer les perspectives de renforcement de la résilience à plus long terme et de coordonner les activités avec celles des partenaires œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
20. Cette composante se poursuivra comme prévu pour 85 000 bénéficiaires jusqu'en septembre 2016, puis elle sera suspendue jusqu'à la fin de la période de soudure. À partir d'avril 2017, elle sera transposée à plus grande échelle pour cibler 275 000 bénéficiaires dans les districts de Balaka, Zomba, Phalombe, Karonga, Blantyre Rural, Chikwawa et Nsanje. Cette amplification correspond à l'augmentation générale des besoins dans le pays, et tient compte de la capacité du PAM et de ses partenaires à se procurer les ressources nécessaires et à mettre en œuvre des programmes de redressement à l'échelle voulue dans les zones prioritaires. La composante pourrait être étendue si les ressources et la main-d'œuvre nécessaires sont disponibles et si les partenaires ont les capacités voulues.
21. Le ciblage géographique et le choix des activités reposeront sur l'approche à trois niveaux du PAM, qui englobe l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative. Les ménages seront sélectionnés en fonction de leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la main-d'œuvre dont ils disposent; dans les zones prioritaires, les ménages en situation d'insécurité alimentaire qui ne comptent pas de membre apte au travail bénéficieront d'une assistance inconditionnelle. La concertation au niveau communautaire facilite la participation des femmes à la prise de décisions sur un pied d'égalité.

¹¹ Les thèmes abordés englobent la diversification de l'alimentation, l'assainissement et l'hygiène, les soins aux enfants et le VIH.

22. Les activités spécifiques sont décidées lors de consultations menées à l'échelle des communautés et des districts, et sont exécutées par l'intermédiaire des conseils de district, avec l'appui des ONG partenaires. Elles concernent généralement la gestion durable des terres, la réfection et la construction de routes, d'ouvrages d'irrigation et de structures de collecte de l'eau, les activités génératrices de revenus, et les installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et des ONG, les ministères concernés fournissent l'assistance technique et la supervision nécessaires pour garantir la qualité des actifs. Le PAM collabore avec ses partenaires pour encourager la mise en œuvre d'activités complémentaires dans les mêmes zones, afin d'optimiser l'impact.
23. Les transferts de vivres et d'espèces seront effectués en fonction des marchés.
24. Cette composante est complétée par des programmes tenant compte du climat, appuyés par: i) l'initiative 4R en faveur de la résilience des communautés rurales, qui propose plusieurs dispositifs tels que l'assurance indicielle, le crédit, l'épargne et le crédit villageois dans le cadre des activités 3A et ECA; et ii) le Cadre mondial pour les services climatologiques de l'Organisation météorologique mondiale, qui fournit des informations agroclimatiques aux agriculteurs.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Activité	Catégorie de bénéficiaires	Effectifs actuels			Augmentation			Chiffres révisés		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Secours										
Distributions générales de vivres: produits alimentaires	Tous bénéficiaires confondus	1 061 474	1 104 800	2 166 274	1 067 853	1 142 398	2 210 251	2 129 327	2 247 198	4 376 525
	Enfants de 6 à 23 mois	63 688	66 288	129 976	64 071	68 544	132 615	127 760	134 832	262 592
	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	194 965	194 965	–	198 923	198 923	–	393 887	393 887
Distributions générales de vivres: transferts de type monétaire	Tous bénéficiaires confondus	292 587	304 529	597 116	41 718	48 031	89 749	334 305	352 560	686 865
	Enfants de 6 à 23 mois	17 555	18 272	35 827	2 503	2 882	5 385	20 058	21 154	41 212
	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	53 740	53 740	–	8 077	8 077	–	61 818	61 818
Total partiel, secours		2 763 390			2 300 000*			5 063 390		
Redressement										
Activités 3A		20 090	20 910	41 000	17 067	18 799	35 866	37 157	39 709	76 866
Activités ECA		41 160	42 840	84 000	79 493	84 641	164 134	120 653	127 481	248 134
Total partiel, redressement		125 000			200 000**			325 400		
TOTAL		1 390 311	1 448 079	2 838 390	1 175 231	1 260 769	2 436 000***	2 565 542	2 708 848	5 274 390***

* Le PAM prévoit de distribuer des secours à 2,4 millions de bénéficiaires pendant la période de soudure de 2015/16. Étant donné que la plupart des zones sont encore touchées, il devrait y avoir recoupement entre 2,2 millions d'entre eux et les 4,5 millions de personnes auxquelles il est prévu d'apporter une assistance pendant la période de soudure 2016/17. Le nombre de "nouveaux" bénéficiaires devrait donc avoisiner 2,3 millions.

** Compte tenu de l'élargissement de l'intervention à de nouveaux districts, on estime que 200 000 des 275 000 personnes ciblées par les activités 3A et ECA en 2017 devraient être de nouveaux bénéficiaires.

*** Le suivi post-distribution effectué récemment indique qu'il y a chevauchement - dans une proportion avoisinant 32 pour cent - entre les bénéficiaires recevant des secours pendant la période de soudure et ceux bénéficiant d'un appui au redressement après la période de soudure. L'augmentation et les chiffres révisés s'entendent hors double comptage.

25. Il y aura dans une certaine mesure des chevauchements d'ordre géographique entre l'IPSR 200692 et le programme de pays 200287, qui englobe le traitement de la malnutrition aiguë modérée, la distribution de repas scolaires et l'offre d'un appui aux capacités nationales en matière de réduction des risques de catastrophe. La composante de l'IPSR 200692 relative à la prévention de la malnutrition aiguë devrait permettre de réduire le nombre de cas de malnutrition aiguë modérée nécessitant un traitement, et l'aide d'urgence fournie pendant la période de soudure contribuera à dissuader les bénéficiaires d'abandonner le programme d'alimentation scolaire. Il n'y aura pas de doublon avec l'IPSR 200460, qui prévoit une assistance alimentaire pour les réfugiés se trouvant dans des camps, ou avec un projet pilote financé par un fonds d'affectation spéciale axé sur la prévention du retard de croissance dans un district. Les approches à dimension nutritionnelle adoptées dans le cadre de ce projet expérimental sont en train d'être intégrées dans l'IPSR 200692.

Besoins en produits alimentaires

26. En principe, le Gouvernement devrait fournir une certaine quantité de maïs pour faciliter l'intervention du PAM; au cours des trois dernières années, ses contributions au profit du PAM se sont élevées, au total, à 100 000 tonnes. Le maïs supplémentaire nécessaire sera acheté par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, qui permettra aussi de disposer de légumes secs et de SuperCereal achetés localement. L'huile végétale enrichie et le SuperCereal Plus seront achetés sur les marchés internationaux.
27. En fonction des ressources disponibles, 40 pour cent des vivres nécessaires pour la période allant de janvier à mars 2017 devront être prépositionnés dans des zones reculées avant le début de la saison des pluies en novembre.

TABLEAU 2: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ				
Activité		Produits alimentaires (<i>en tonnes</i>) transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)		
		Chiffres actuels	Augmentation/ diminution	Total révisé
Transferts de produits alimentaires	Céréales	191 088	243 149	434 237
	Légumes secs	37 198	48 745	85 943
	Huile végétale	6 833	8 947	15 780
	SuperCereal/ SuperCereal Plus	18 619	22 175	40 794
TOTAL		253 738	323 016	576 754
Transferts de type monétaire		44 398 018	19 584 080	63 982 098

Évaluation des risques et préparation aux situations d'urgence

28. Le bon déroulement des activités pourrait être entravé par l'insuffisance des financements: afin de mobiliser des ressources, des appels seront lancés, des communiqués de presse seront publiés, des réunions seront organisées avec les donateurs et des rapports seront établis. Pour pallier le risque de rupture de la filière d'approvisionnement due à des problèmes de financement ou au retard pris dans les livraisons, l'achat de vivres à l'échelle locale et régionale, par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, sera privilégié. En cas de rupture de la filière d'approvisionnement, le PAM collaborera avec le Gouvernement et les partenaires pour convenir des critères qui permettront de donner la priorité aux bénéficiaires les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire.
29. Les transferts de type monétaire devront faire l'objet d'un suivi constant pour veiller à ce que leur valeur corresponde bien aux besoins alimentaires et à ce que les marchés permettent de répondre à la demande. Ce suivi sera assuré par le Gouvernement, avec l'appui technique du PAM et au moyen d'enquêtes réalisées grâce à l'outil d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM utilisant la téléphonie mobile (mVAM).

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	243 149	75 442 212	
Légumes secs	48 745	37 077 226	
Huile et matières grasses	8 947	8 135 138	
Aliments composés et mélanges	22 175	17 075 747	
Total	323 016	137 730 323	
Transport extérieur		5 372 140	
Transport terrestre, entreposage et manutention		50 568 466	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		13 085 223	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		206 756 152	
Transferts de type monétaire		19 584 080	
Coûts connexes		1 587 264	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		21 171 344	
Développement et augmentation des capacités			
Coûts opérationnels directs			227 927 496
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			12 635 445
Total des coûts directs du projet			240 562 940
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			16 839 406
COÛT TOTAL POUR LE PAM			257 402 346

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

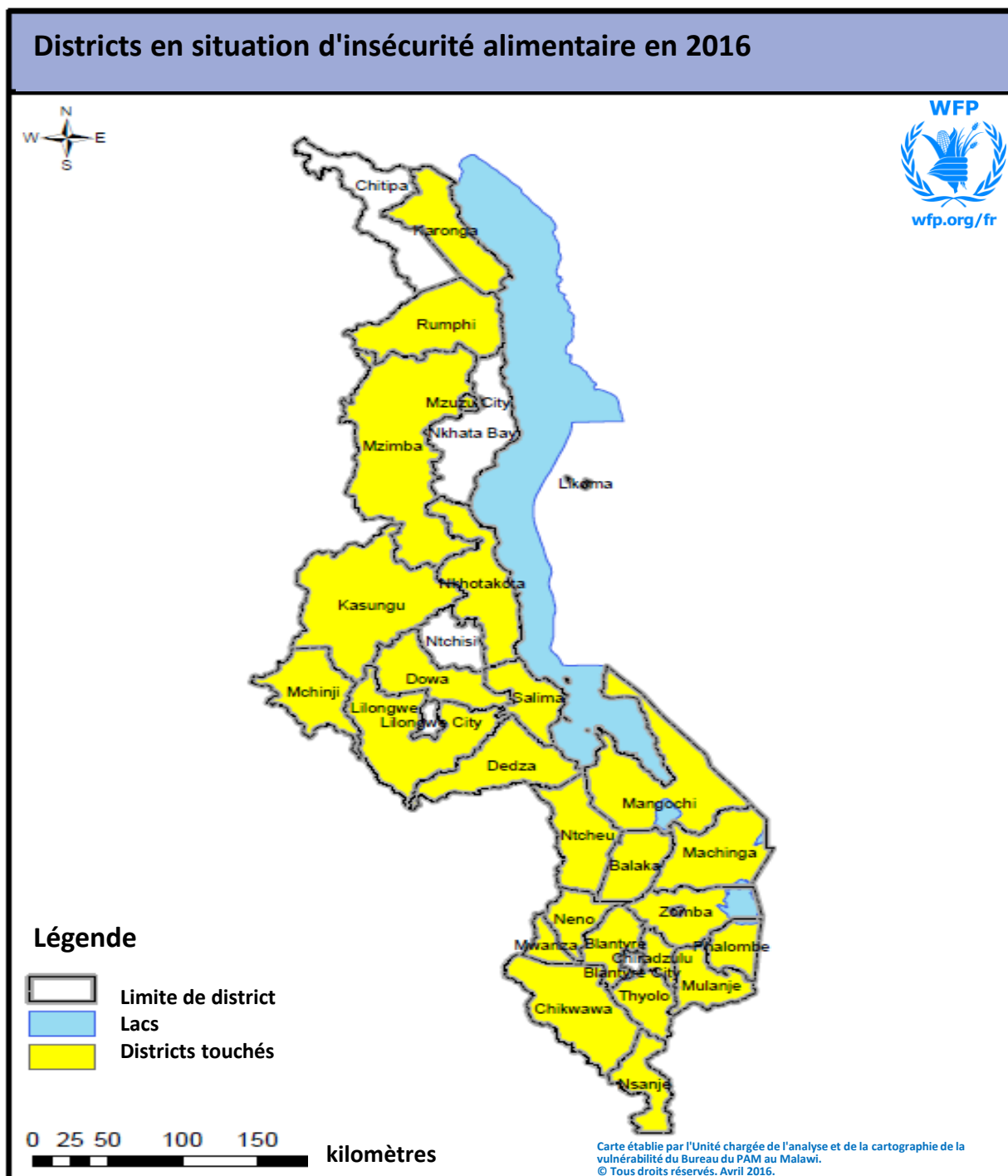
³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	2 987 763
Agents des services généraux	915 337
Total partiel	3 903 100
Dépenses de fonctionnement et autres	2 670 387
Dépenses d'équipement	1 234 290
Sécurité	247 000
Voyages et transport	4 292 668
Études préalables, évaluations et suivi¹	288 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 635 445

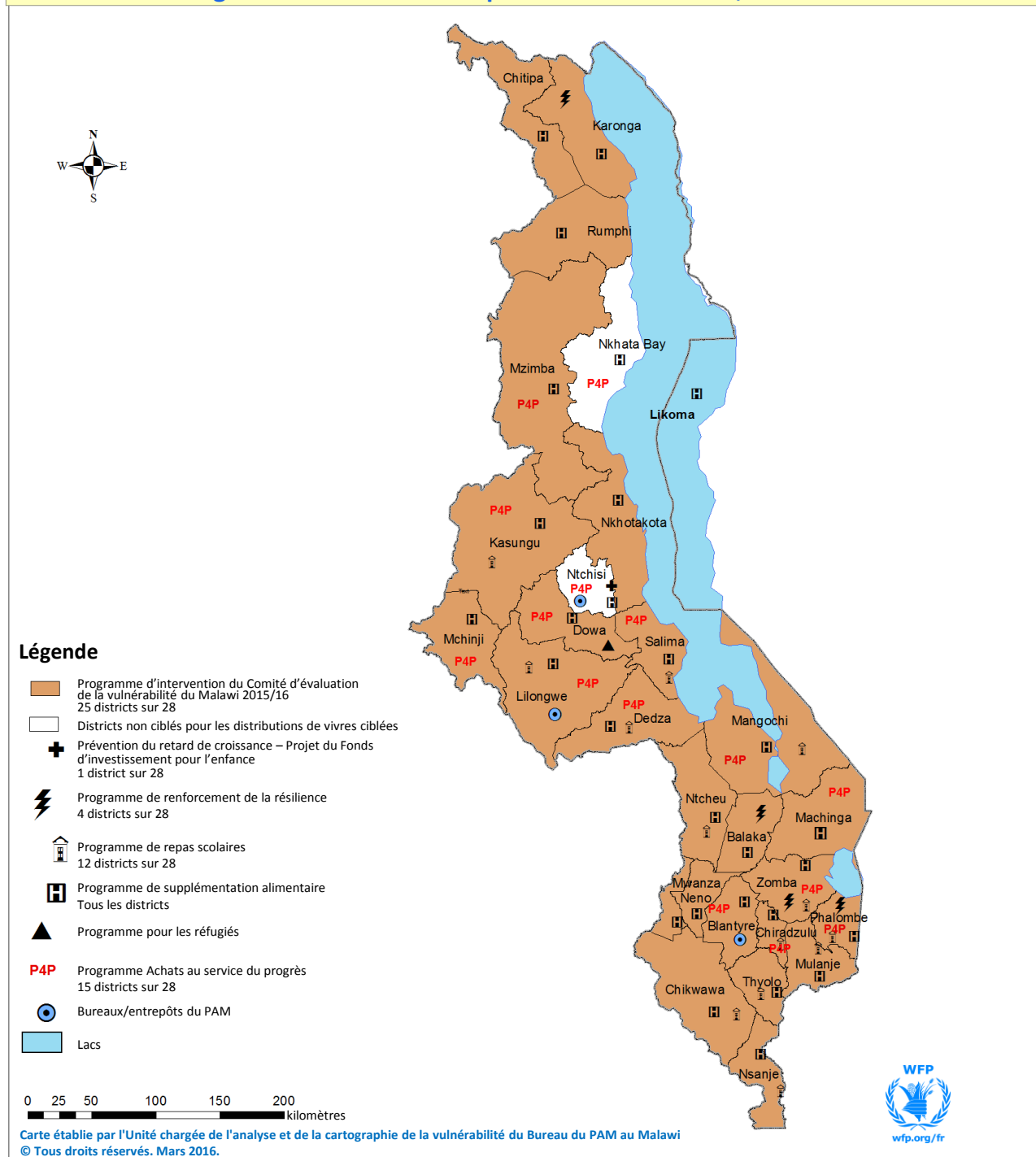
¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Programmes mis en œuvre par le PAM au Malawi, 2015-2016



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
ECA	Espèces pour la création d'actifs
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance